

**DÉLIBÉRATION N°2020-21\_86**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 16 mars 2021**

**4- Affaires financières**

**Point 4.1 – Rapport annuel de performance 2020 (RAP)**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 2 Abstention(s) : 12
Membres présents : 25 Membres représentés : 8 Total : 33	Suffrages exprimés : 19  Pour : 19 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier son article R. 719-101.

En vertu de l'article R. 719-101 du code de l'éducation susvisé, le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le rapport annuel de performance 2020 (RAP) annexé.

Besançon, le 25 mars 2021.



Pour la présidente et par délégation  
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 4.1. « Rapport annuel de performance 2020 (RAP) »

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020



L'année 2020 a été pour l'Université de Franche Comté une année hors normes, ceci pour deux raisons majeures.

La première est naturellement la crise COVID qui a imposé un premier confinement total du 17 mars au 11 mai 2020 puis un deuxième confinement moins strict du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020.

La deuxième raison, en lien avec la première, a été la perturbation du processus de renouvellement de la gouvernance du fait du non achèvement du processus électoral à la date du 17 mars et de recours multiples qui n'ont pu être dénoués rapidement du fait de la crise COVID.

L'arrivée d'une nouvelle équipe n'a donc pu se concrétiser que début décembre 2020 au lieu de début avril 2020.

Ceci a entraîné le maintien en place de l'ancienne équipe à titre transitoire mais dans une forme dégradée du fait d'un certain nombre de départs.

D'une part, ces deux événements cumulés ont entraînés un ralentissement voire un arrêt des projets et chantiers du fait des contraintes sanitaires et de la situation de transition politique, d'autre part, l'énergie des services et de la gouvernance ont été mobilisées par l'organisation du passage au distanciel et la mise en place des éléments de sécurité sanitaire, ceci dans un contexte fortement évolutif.

Il s'agit donc ici d'un rapport annuel de performance (RAP) quelque peu particulier, marqué par des contraintes environnementales exceptionnelles imposant une révision drastique des priorités dans un contexte de fonctionnement en mode dégradé.

## Table des matières

<b>I. Pour améliorer l'attractivité et la qualité des formations de l'UFC</b> .....	5
<b>Objectif 1 : Poursuivre la mise en place de la Loi Orientation et réussite des Etudiants (ORE) et de l'arrêté licence</b> .....	5
<b>Objectif 2 : Mettre en œuvre la réforme relative à l'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie</b> .....	6
<b>Objectif 3 : Inscrire l'ensemble des équipes pédagogiques de l'UFC dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations, dans la perspective d'évaluation externe des formations par le HCERES en 2023.</b> .....	8
<b>Objectif 4 : S'affirmer comme un acteur de la formation tout au long de la vie (FTLV)</b> .....	8
<b>II. Pour rendre l'UFC plus attractive à travers une politique de vie étudiante proche des besoins des étudiants</b> .....	14
<b>Objectif 1 : mise en place du Budget Participatif Étudiant (BPE)</b> .....	14
<b>Objectif 2 : soutien au développement des initiatives étudiantes dans le Nord Franche-Comté</b> .....	15
<b>Objectif 3 : communiquer davantage sur le FSDIE</b> .....	15
<b>Objectif 4 : accueil des étudiants en situation de précarité</b> .....	16
<b>Objectif 5 : poursuivre le réaménagement de la Maison des Étudiants</b> .....	17
<b>Objectif 6 : développer/sécuriser les missions de Campus Sport</b> .....	17
<b>Résultats :</b> .....	18
<b>Objectif 7 : rénover et densifier les infrastructures sportives</b> .....	18
<b>III. Pour une recherche visible et attractive</b> .....	19
<b>Objectif 1 : inciter l'émergence de projets pluri et transdisciplinaires</b> .....	19
<b>Objectif 2 : développer l'accompagnement aux plateformes de l'établissement</b> .....	20
<b>Objectif 3 : affirmer les fonctions de l'UBFC dans le champ de la recherche</b> .....	21
<b>Objectif 4 : des collegiums qui ancrent la stratégie scientifique de l'établissement</b> .....	22
<b>Objectif 5 : développer l'expertise de soutien à la recherche</b> .....	22
<b>Objectif 6 : apporter un ancrage pérenne aux relations avec la Suisse</b> .....	23
<b>IV. Pour une internationalisation renforcée de l'Université</b> .....	25
<b>Objectif 1 : création et mise en place du centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU)</b> .....	25
<b>Objectif 2 : développer et pérenniser nos coopérations internationales / identifier des partenariats stratégiques.</b> .....	26
<b>Objectif 3 : synergies en région BFC</b> .....	27
<b>Objectif 4 : vers une pérennisation de la Communauté du Savoir (CdS)</b> .....	28
<b>Objectif 5 : la francophonie et la qualité d'accueil comme vecteurs de la mobilité étudiante</b> .....	29

<b>Objectif 6 : mobilités européennes, université européenne et nouvelle charte Erasmus</b> .....	31
<b>V. Pour une politique culturelle et de culture scientifique concertée</b> .....	32
<b>Objectif 1 : accompagner par la culture scientifique l'émergence d'un quartier de la connaissance sur le site Bouloie-TEMIS</b> .....	32
<b>Objectif 2 : conforter un axe « arts.sciences » dans toutes les actions</b> .....	32
<b>Objectif 3 : construction d'un écosystème pour l'accès des étudiants à la culture ..</b>	33
<b>Objectif 4 : insuffler davantage de moyens humains dans la formation des chercheurs et doctorants à la culture scientifique</b> .....	33
<b>VI. Pour une gouvernance stratégique</b> .....	35
<b>Objectif 1 : développer une véritable politique pour l'égalité et la lutte contre les discriminations</b> .....	35
<b>Objectif 2 : accompagner la démarche qualité en matière de ressources humaines</b>	36
<b>Objectif 3 : conforter une politique au service des personnes en situation de handicap</b> .....	37
<b>Objectif 4 : stratégie de développement des compétences</b> .....	38
<b>Objectif 5 : poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement</b> .....	39
<b>Objectif 6 : Transformation numérique, conforter les systèmes d'information</b> .....	42

# I. Pour améliorer l'attractivité et la qualité des formations de l'UFC

---

## Objectif 1 : Poursuivre la mise en place de la Loi Orientation et réussite des Etudiants (ORE) et de l'arrêté licence

Les dispositifs adaptés et d'accompagnement personnalisés ont été mis en place dès 2018-2019, d'abord dans le cadre d'expérimentations avec les composantes et équipes pédagogiques volontaires puis sur incitations.

Ainsi on constate une augmentation de la mise en place de ces dispositifs : en 2020, 24 parcours de licence proposent désormais un dispositif en première année de licence contre 13 en 2018 et 18 en 2019.

Par ailleurs l'université a poursuivi :

- La généralisation du contrat individuel de réussite pédagogique : L'objectif pour 2020 d'établir un contrat de réussite pour l'intégralité des étudiants de L1 et de L2 a été atteint et ce sont 4907 contrats qui ont été établis en L1, 2977 en L2 et 2696 en L3.

- L'évaluation des parcours de formation adaptés proposés en 2019-2020 de façon à les inscrire dans un processus d'amélioration continue a été réalisée :

- 2 211 heures TD
- 1 890 heures CEE (tutorat étudiant, etc.)
- 2 760 heures administratives
- 21 684 € factures prestation (Talent Campus, certifications Voltaire, etc.)
- 550 étudiants inscrits dans les dispositifs
- 26,3% de réussite parmi les inscrits au S1 quand un examen a eu lieu
- 23,2% de réussite parmi les inscrits au S2 quand un examen a eu lieu
- Enveloppe dépensée : 218 529 € / 370 880€

En revanche, l'amélioration des dispositifs pour la rentrée 2020 n'a pu se faire compte tenu du contexte sanitaire.

- Le développement du contrôle continu intégral

Celui-ci a largement été mis en place en L2 et L3 ; certaines Licences peinent à cette mise en place en première année en partie en raison du contexte sanitaire.

### Indicateurs – Valeurs cibles 2020 et Résultats :

- Acquisition d'une solution numérique pour le traitement des contrats individuels de réussite pédagogique ; Non fait
- Nombre de contrats individuels de réussite pédagogique signés - cible : 100% de contrats individuels de réussite pédagogiques signés pour les L1 et les L2 – Résultat : tous les étudiants de licence ont signé un contrat pédagogique, soit 4907 contrats d'études en L1, 2977 en L2 et 2696 en L3 ;

- Nombre de parcours de licence proposant des parcours de formation ou dispositifs de soutien - cible : des parcours de formation ou dispositifs de soutien dans 25 parcours de licence – Résultats : 24 parcours de licence proposent un dispositif adapté en première année de licence sur 51. A noter que l'UFC comptabilise 11 parcours de Licence Accès Santé (5 mentions de STAPS différentes + Droit, Maths, Psychologie, SPI, SV et PC) qui n'en proposent pas.
- Nombre d'étudiants, hors « OUI SI », à qui sont proposés des dispositifs de soutien, remédiation ou rebond - Cible : au moins 400 étudiants, hors « OUI SI », à qui sont proposés des dispositifs de soutien, remédiation ou rebond – Résultat : indicateur qui n'a pu être quantifié, puisque les étudiants inscrits en OUI SI suite à Parcoursup n'ont pas pu être différenciés de ceux qui l'ont été à la rentrée ou à qui un dispositif a été proposé en cours d'année. ;
- Nombre de mentions de licence passées au contrôle continu intégral dès la rentrée 2019 – cible : Au moins 15 mentions de licence passées - Résultats ; 3 Licences (AES, Droit et économie gestion). Les autres licences ont commencé à modifier leurs évaluations en ce sens mais ne l'ont pas forcément mis en œuvre en première année du fait des effectifs.
- Nombre de mentions de licence passées aux blocs de compétence dès la rentrée 2019 – Cible : Au moins 5 mentions de licence – résultat : 0. Le contexte sanitaire et la période longue de changement d'équipe de gouvernance n'ont pas été propices à un tel travail.

## **Objectif 2 : Mettre en œuvre la réforme relative à l'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie**

À partir de 2020, la réforme (décret 2019-1125 du 4 novembre 2019) relative à l'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) a pour vocation première d'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiants les voies d'accès aux études de santé. L'objectif est de permettre une orientation des étudiants plus progressive vers les métiers de la santé.

Désormais, deux grandes voies principales permettent l'accès aux filières « MMOP » :

1/ La première voie : le « Portail Accès Spécifique Santé » (PASS) : qui remplacera intégralement la PACES. Elle concerne aussi les étudiants qui se destinent à un des cursus paramédicaux suivants : ergothérapie, masso-kinésithérapie, psychomotricité.

Cette 1<sup>ère</sup> année permet la validation de 60 crédits européens. Elle est constituée d'une majeure santé et d'une mineure d'une autre licence (ex : STAPS, Sciences de la vie, psychologie ...)

En fonction du niveau du candidat et des places disponibles par cette voie pour la poursuite des études en santé, l'étudiant pourra accéder à l'un des parcours MMOP, soit maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie. Il pourra accéder également

à l'un des 3 cursus paramédicaux ou à une 2<sup>ème</sup> année de licence en fonction de la licence mineure préalablement choisie.

Le redoublement ne sera pas autorisé, mais l'étudiant pourra avoir une deuxième chance d'accès aux filières MMOP via la 2<sup>ème</sup> voie. Ceci induira des flux importants dans les différentes L2 (environ 250 étudiants) dès la rentrée 2021.

2/ La deuxième voie : les autres licences générales proposant un accès santé (L-AS), c'est-à-dire proposant une « mineure santé ». Une part significative des capacités d'accueil des filières MMOP est réservée à cette seconde voie.

En fonction du niveau du candidat et des places disponibles par cette voie pour la poursuite des études en santé, l'étudiant pourra accéder à l'un des parcours MMOP.

Cette réforme impacte lourdement non seulement l'UFR des Sciences de la Santé par la mise en place du PASS et le déploiement d'une mineure santé dans les licences à accès santé (L-AS), mais également les licences générales qui vont proposer des mineures disciplinaires dans le PASS, à savoir l'UFR ST, l'UFR SJPEG, l'UPFR des sports et l'UFR SLHS.

Au-delà de l'impact sur les capacités d'accueil en L1, le surcoût de cette réforme est énorme.

Ce surcoût est lié à la mise en place de la mineure santé, au déploiement des mineures disciplinaires de licence dans le PASS, des flux supplémentaires en L2 et à la hausse de la capacité d'accueil en L1 suite à la baisse de la capacité du PASS par rapport à la PACES. Cela se traduit en termes d'heures d'enseignement, mais également par la nécessité de postes supplémentaires pour combler le manque de ressources humaines sans oublier les problématiques de salles et d'investissements associés.

#### **Indicateurs - Valeurs cibles 2020 et résultats :**

- Mise en place des 2 voies d'accès aux filières MMOP (PASS et L-AS) avec au moins 200 étudiants inscrits en mineure santé dans les L-AS : valeur cible non atteinte au 3 janvier 2021. En revanche, cette valeur était pleinement atteinte à la fin de la procédure Parcoursup (243 inscrits). Cette diminution importante s'explique en grande partie par des réorientations de la LAS STAPS au sein de la licence disciplinaire STAPS. Les étudiants inscrits dans cette LAS ont été informés de la possibilité pour cette année 2020-2021, d'accéder aux métiers de la rééducation par le biais de la licence disciplinaire (sans les UE de santé).
- Au moins 6 mineures de licences dans le portail PASS : 7 mineures (Droit, Mathématiques, Physique-Chimie, Psychologie, Sciences de la vie, Sciences pour l'ingénieur et STAPS) ont été ouvertes
- Obtenir les moyens suffisants de la part du MESRI pour financer cette réforme et mobiliser des ressources humaines pour assurer les enseignements supplémentaires : 219 000 euros alloués en 2020. Cette dotation reste insuffisante au regard des besoins générés et ne permet pas d'inscrire dans le temps une stabilité, notamment en terme de postes d'enseignants.

### **Objectif 3 : Inscrire l'ensemble des équipes pédagogiques de l'UFC dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations, dans la perspective d'évaluation externe des formations par le HCERES en 2023.**

Le déploiement de la démarche ambitieuse d'assurance qualité des formations à l'UFC a été ralenti ces dernières années du fait d'un environnement de réformes très important (loi ORE, arrêté licence, réforme formation professionnelle, réforme des études de santé ...). De ce fait, les équipes pédagogiques se trouvent déjà extrêmement sollicitées.

La campagne d'accréditation 2023 qui aurait dû débuter, dès la fin 2020 avec le lancement officiel de la campagne d'évaluation externe des formations par le HCERES pour la vague C, est reportée à 2024 et les termes de l'auto-évaluation de l'HCERES sont amenés à évoluer.

Ces évolutions couplées à la situation sanitaire et la longue période de changement de gouvernance n'ont pas été favorables à relancer ces démarches qui restent toutefois en cours dans certaines formations. En outre les moyens humains dédiés à cet accompagnement n'ont pas été disponibles suffisamment tôt et ceux-ci ont très largement été mobilisés sur l'accompagnement à la gestion de crise (Covid).

En outre les objectifs fixés au regard des moyens dédiés ont été vraisemblablement surestimés.

### **Objectif 4 : S'affirmer comme un acteur de la formation tout au long de la vie (FTLV)**

La loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » du 5 Septembre 2018 est porteuse de transformations majeures. Elle redessine le paysage français de la formation professionnelle et de l'apprentissage et modifie, en profondeur, la manière d'appréhender l'écosystème de la formation professionnelle continue et ceci encore en 2020.

Positionner notre établissement sur le marché de la formation professionnelle nécessite que l'université prenne en compte les exigences de ce marché et du fonctionnement mis en place selon la parution des décrets pour porter le développement de l'intégralité de notre offre au service des individus en activités et de l'économie du territoire.

L'ambition de l'université de Franche-Comté en matière de formation professionnelle est d'apporter aux acteurs que sont les collectivités, les entreprises et les individus, les leviers et moyens pour asseoir un développement économique et social équilibré, dans le respect des engagements réaffirmés des accords de Bologne en mai 2018 à

Paris et de l'ambition portée par le gouvernement dans le cadre de cette loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

**1. Sur le plan organisationnel et structurel** : réorganisation des activités du service commun pour répondre aux enjeux.

La réforme impactant très largement la place des CFA et l'activité même de l'apprentissage, l'UFC a géré la transition entre la situation antérieure d'un CFA-SUP FC hors murs vers une organisation qui intègre désormais l'activité d'apprentissage au sein de l'université.

Le service commun formation continue et alternance a pour mission désormais d'assurer la gestion et le développement de l'activité de formation professionnelle continue et de l'apprentissage.

L'ambition portée est de répondre et développer les activités du service en tenant compte des marchés identifiés dans la loi de la formation professionnelle :

- Marché des individus : définition d'une organisation qui permette l'utilisation du CPF et CPF de transition pour nos usagers et qui assure une visibilité sur l'offre de formation ;
- Marché de l'alternance : développement qualitatif et quantitatif de l'offre de formation en alternance, de l'accompagnement des alternants et gestion intégrée de l'apprentissage ;
- Marché des TPE-PME : une offre de formations courtes en lien avec l'expertise recherche et DU répondant aux besoins avec une veille sur les appels d'offre des financeurs ;
- Marché des grandes entreprises : valorisation de l'expertise recherche pour la formation avec le développement d'une offre de formations courtes en lien avec la recherche.

L'organisation cible a été définie au cours du premier semestre 2020 (suite à l'accompagnement d'un cabinet extérieur) et mise en place de manière opérationnelle en septembre 2020. Elle a été construite de manière à répondre à l'ensemble des enjeux, à la réglementation, à la modification des systèmes de financement et aux besoins en formation.

Les moyens et leviers utilisés pour mener la transformation ont été :

- L'intégration des personnels /compétences du CFA hors murs au service commun.
- La prise en considération des positionnements des financeurs, des attentes et besoins du territoire et de la politique de l'établissement en matière de formation.
- La révision du modèle économique votée en CA du 12/03/2020
- L'acquisition d'un nouveau Système d'Information : l'université s'est doté d'un nouveau système d'information pour la gestion de l'activité formation continue et apprentissage (FCA Manager) qui a été déployé dès la rentrée 2020. Une équipe projet a été constituée incluant des personnels de la DSI et du service formation continue et alternance. Après un retard dans les installations et paramétrages du

fait de la période de crise sanitaire, la mise en production a pu être réalisée en juin 2020 et la phase de test a pu être mise en place pour la rentrée 2020 pour le suivi de certaines formations (formations de l'ISIFC, de l'UPFR Sport et IUT BV).

**2. Sur un plan plus opérationnel**, dans l'objectif affiché par l'UFC de jouer pleinement son rôle d'acteur de la formation professionnelle et de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), l'université a décliné un plan d'action en plusieurs points permettant de renouveler les problématiques de la formation continue en considérant les enjeux sociétaux et de promotion sociale ainsi que le nouveau paysage de la formation professionnelle défini par la loi.

Aussi les enjeux auxquels l'université a dû répondre en 2020 sont :

- **D'assurer une lisibilité de l'offre et un accès à tous**
  - o **Assurer un accueil, une orientation et un accompagnement en adéquation avec les attentes** : Pour ce faire, les services OSE et Sefocal ont travaillé de concert sur l'accueil, l'orientation et l'insertion de tous les publics « Tout au Long du Parcours ».
  - o **Rendre l'offre formation continue visible** : informer et communiquer sur l'offre de formation continue et en alternance de l'établissement et intégrer davantage la FTLV apparaissent comme des enjeux majeurs. L'offre de formation continue et en alternance est désormais visible sur les sites nationaux (application pour la gestion du CPF – Compte personnel formation). Pour les sites régionaux, un travail est en cours et l'établissement participe au comité de pilotage d'Emfor pour la mise en place de l'outil régional orientation formation emploi en BFC.

Par ailleurs, l'offre de DU-DIU a été complétée et mise à jour sur le site internet de l'établissement.

- **Adapter l'offre aux attentes** : transformer davantage les pratiques pédagogiques et le fonctionnement logistique, administratif et financier de la formation continue et de l'alternance aux contraintes spécifiques de ses publics et aux attentes exprimées, tel est l'enjeu auquel l'UFC doit répondre. Pour ce faire, les actions phares qui ont pu être mises en œuvre sont le développement de l'alternance et de l'offre de formation certifiante (DU-DIU) ; l'offre de formations courtes et/ou sur mesure en lien avec la recherche n'a pu se concrétiser du fait de la crise sanitaire qui a vu l'annulation d'une partie des formations courtes prévues.
  - o **Développement de l'alternance** / Organiser et valoriser l'alternance au sein de l'UFC

L'année 2020 a été marquée par la ré-internalisation de la gestion de l'apprentissage au sein du service commun unique dédié à la formation continue et l'alternance.

L'accompagnement vers l'ouverture de nouvelles formations à l'alternance a été poursuivi.

- **Développement de l'offre de formation certifiante** : la nécessité de sécuriser les parcours des individus et d'assurer leur montée en compétence conduit l'université à avoir une réflexion et mise en œuvre d'une offre plus large de DU-DIU en lien avec les forces de l'établissement et les attentes des organisations. Afin que nos stagiaires puissent mobiliser les dispositifs de financement, l'inscription au RNCP pour certains DU a été initiée.

- **Garantir la Qualité de service et de l'offre de formation**

Le Service Formation Continue et alternance poursuit le travail lié à la qualité de service :

- Dans le cadre de la certification ISO9001 version 2015, outils de management et d'amélioration continue par la qualité
- Dans le cadre du décret concernant le référentiel unique national, des adaptations de la certification de services FCU ont été envisagées. Un autodiagnostic a été posé et des plans d'actions définis et mis en œuvre.

Ces certifications permettent d'être référencé auprès de nos financeurs et garantissent la qualité et la démarche d'amélioration continue de l'activité.

Même si l'enseignement supérieur est l'exception au principe défini dans la loi d'obligation de qualité, car les établissements sont réputés de qualité du fait de leur évaluation HCERES, l'UFC poursuit ses certifications afin de garantir à ses clients un service correspondant aux exigences, besoins et attentes. Il apparaît essentiel pour se positionner comme un de ces acteurs de répondre aux exigences et de s'inscrire dans ces principes d'amélioration continue. En outre, construire une organisation qui répond aux critères qualité a permis de répondre aux contrôles des financeurs.

- **Développer et organiser la relation aux entreprises et opérateurs de compétences**

Disposer d'une offre formation continue est certes un atout mais ne permet pas l'obtention de l'ensemble des financements.

- Afin d'assurer la diffusion de l'offre et l'obtention des financements, la relation aux entreprises, aux organisations et le lien avec les opérateurs de compétences (organismes financeurs) a été organisée et mise en œuvre.
- L'organisation du service en pôles clients (pôle alternants, pôle individus et pôle entreprises) avec un pôle développement en appui permet à l'université d'être davantage présente au sein des différents réseaux

locaux, régionaux et nationaux, d'avoir une vision davantage prospective de l'activité.

### **Indicateurs - Valeurs cibles 2020 - Résultats :**

- Définition d'une organisation cible de service commun pour la gestion de la formation continue et de l'apprentissage selon les axes stratégiques définis : oui ; L'organisation a été définie en Mai 2020 et opérationnelle pour la rentrée 2020
- Création du nouveau service commun : Service Formation Continue et Alternance ; les statuts du service ont été approuvés par le CA le 10/12/2019 et la nouvelle direction le 21/01/2020.
- Définition du modèle économique : oui ; Le modèle économique a été voté, défini et approuvé au CA du 12 Mars 2020
- Déploiement FCA Manager : oui ; FCA est mis en place et la phase test a pu se dérouler depuis septembre 2020
- 800 alternants à l'UFC ; Résultat : 803 alternants
- Nombre moyen d'alternant par formation en alternance : 12 ; Résultat : 11 alternants par formation en alternance
- Séminaires/actions en faveur du développement des pédagogies de l'alternance ; Un séminaire a été organisé en janvier 2020 ; la situation de crise sanitaire n'a pas permis l'organisation d'un second séminaire au printemps
- Offre de formation dans le système d'information pour le CPF ; La totalité de l'offre de formation éligible au CPF a été mise en ligne sur le site EDOF en juillet 2020.
- Paramétrage et Mise en place du nouveau SI : FCA Manager ; Le paramétrage de FCA s'est déroulé de janvier 2020 à aout 2020 et se poursuit au-delà. Ceci a conduit à la mise en place de la phase test dès septembre 2020
- Actions concertées sFC, sOSE, Direction de la communication ; Les actions en lien avec les partenaires, les actions de sensibilisation à la FTLV des étudiants, les ateliers d'accompagnement à la recherche de contrats en alternance, la centralisation des offres en alternance, ... sont des actions menées de concert avec les services concernés.
- Mise en place des blocs de compétences et ingénierie de parcours ; La crise sanitaire et le report du travail sur la future offre de formation n'ont pas permis de mettre en place ces chantiers.
- Stagiaires en formation courte : 320 ; Résultat : 18 – Le confinement de mars et la situation sanitaire globale ont conduit à l'annulation de nombreuses formations courtes, notamment en simulation en santé, formations dont le public cible est le personnel soignant mobilisé par la crise covid en 2020.
- 4 DU et DIU ouverts ; Résultats : 5 créations
- Démarche d'inscription au RNCP sur 2 DU ; Les démarches sont en cours et le processus est long.
- 700 stagiaires inscrits en DU-DIU ; Résultats ; 570 stagiaires – Nombreux DU DIU dans le domaine de la santé devaient se dérouler entre mars et juillet 2020 ;

le contexte de crise sanitaire a conduit à l'annulation de nombre d'entre eux

- Maintien de la certification ISO9001v2015, de la certification de services FCU ; Réalisé – Les audits ont eu lieu et le service conserve ces certifications
- Autodiagnostic sur le référentiel national unique : oui ;
- Démarches visant à développer les relations aux entreprises et OPCO : un pôle développement a été mis en place au sein de Sefocal pour assurer la prospection avec les entreprises et financeurs. La mise en place des opco a donc été suivi de près et les attentes partagées avec les acteurs de l'université.

## II. Pour rendre l'UFC plus attractive à travers une politique de vie étudiante proche des besoins des étudiants

---

### Objectif 1 : mise en place du Budget Participatif Étudiant (BPE)

L'objectif du Budget Participatif Étudiant est d'inciter tous les étudiants à s'impliquer davantage dans la construction de leur université et à s'appropriier leurs lieux de vie que sont les campus. Ce budget est ainsi alloué à des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie de campus proposés par les étudiants, pour une mise en œuvre concrète avec les services concernés de l'université. Les propositions peuvent concerner tous les domaines dans la mesure où il s'agit de projets d'intérêt général accessibles au plus grand nombre d'étudiants.

Afin de garantir une homogénéité sur l'ensemble du territoire franc-comtois, le BPE est pensé avec un système de péréquation. En effet, chaque site dispose d'une enveloppe minimale afin que les projets de sites avec peu d'étudiants ne soient pas oubliés face à des projets de sites concentrant une part majeure d'étudiants. Les sites sont les suivants :

- Le site de Lons-le-Saunier,
- Le site de Vesoul,
- Le site de Montbéliard,
- Le site de Belfort,
- Le campus de la Bouloie à Besançon,
- Le site des Hauts-du-Chazal à Besançon,
- Les bâtiments universitaires du centre-ville de Besançon.

#### Résultats :

Le Budget Participatif Etudiant est finalisé, il s'élève à 55 000€. L'enveloppe du Budget Participatif Étudiant UFC est de 45 000€. Le CROUS de Bourgogne-Franche-Comté s'associe à l'Université de Franche-Comté en ajoutant une enveloppe de 10 000€.

Une attention particulière est portée au partage équitable de la somme totale annuelle sur l'ensemble des sites de l'Université de Franche-Comté selon la répartition suivante :

- 28% Campus de la Bouloie – Besançon
- 24% Campus du Haut de Chazal – Besançon
- 14% Campus du Centre-ville – Besançon
- 12,5% Campus de Belfort
- 10% Campus de Montbéliard
- 7% Campus de Vesoul
- 4,5% Campus de Lons le Saunier

## Objectif 2 : soutien au développement des initiatives étudiantes dans le Nord Franche-Comté

Les associations de Belfort et Montbéliard sont de plus en plus structurées grâce à l'action du Bureau de la Vie Étudiante (BVE), et certaines associations ont d'ailleurs comblé leur manque de formation, de transmission, d'accompagnement. Leur besoin en termes d'accompagnement vie étudiante évolue vers le niveau supérieur et la structuration de ces associations leur permet dès à présent d'envisager des actions partenariales à plus grande échelle afin de dynamiser les villes de Belfort et Montbéliard de manière régulière avec des actions ambitieuses.

Le BVE pour accompagner ces actions de développement sur le Nord Franche-Comté a besoin d'un responsable adjoint sur place.

### Résultats :

- Recrutement d'un responsable adjoint sur le Nord Franche Comté sur les crédits de la CVEC permettant ainsi l'accompagnement de l'ensemble des projets sur Besançon et le Nord Franche-Comté.
- 19 associations labellisées Université de Franche-Comté.
- Bienvenue Aux Etudiants dans le NFC :
  - Dans le cadre de BAE, toutes les actions dans le NFC ont été annulées mais avance de frais = 3 880,00 € et achat « kits sanitaire » BVE = 5 000€
  - Mise en place d'un site internet et d'un chat bot.

## Objectif 3 : communiquer davantage sur le FSDIE

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes permet de financer les projets des associations étudiantes labellisées. Cette subvention est attribuée soit de façon annualisée pour l'ensemble des activités des associations institutionnelles, soit de manière ponctuelle et par projet pour les autres associations labellisées.

La communication concernant cette subvention est uniquement destinée aux porteurs de projets, avec la procédure pour y prétendre. Le besoin d'étendre cette communication au reste de la population étudiante s'est fait sentir avec une information sur les projets réalisés et les montants des financements.

### Résultats :

En 2020, Le Fond de Solidarité Des Initiatives Étudiantes (FSDIE) a attribué 146 000 € (138 500,00 € en 2019), malgré la COVID, aux associations institutionnelles (l'Orchestre Universitaire, Radio Campus, Vélo Campus, l'Association Sportive de l'Université (ASU), le Théâtre Universitaire & la Chorale Universitaire).

De plus, le FSDIE, sous la forme d'appel à projet, a attribué 43 554 € aux associations labellisées (88 068 € en 2019). Cette somme a permis en partie de réaliser des projets d'aide alimentaire et de lutte contre l'isolement social.

Les associations labellisées ont, en effet, confectionné et distribué pas moins de 5 500 paniers de denrées alimentaires, au cours de l'année 2020.

En 2020, dans le cadre du fond CVEC d'urgence, l'université a acté un soutien à ces aides sociales, sur le FSDIE social à hauteur de 70 000 €.

## **Objectif 4 : accueil des étudiants en situation de précarité**

Les étudiants en situation de précarité sont une population vulnérable pour lesquels il convient de porter une attention particulière lors de leur accueil à l'université. C'est dans cet objectif que se réunit un groupe de travail mêlant les acteurs de terrain afin de trouver des solutions pour prévenir et agir pour le bien-être de ces étudiants. Ce groupe animé par les VP Étudiants et le-la VP Vie Etudiante associe les personnels du SUMPPS, des BU (SCD), du CLA, du BVE, du CROUS ainsi que des représentants de l'association étudiante institutionnelle ESN Besançon.

Parmi les pistes de réflexion envisagées, figuraient la conception et la distribution d'un *Welcome Pack* contenant des produits de première nécessité ainsi que des produits culturels, ou encore la création d'un volet « Aide Sociale » (circulaire n° 2011-1021 du 3 novembre 2011) avec les services sociaux du CROUS.

### **Résultats :**

- Un volet « aide sociale FSDIE » a été créé.
  - Dans ce cadre-là, 700 Welcome-Pack composés de produits d'hygiène et de premières nécessités ont été distribués.
- Dans le cadre de la crise sanitaire, près de 800000 euros ont alimenté un fond de solidarité (FSDIE et CVEC projets)
  - 598 étudiants ont pu bénéficier d'une aide pour lutter contre la fracture numérique (ordinateurs de prêts, clé 4G, extension de forfaits)
  - 150 ordinateurs ont été mis à disposition des étudiants.
- Une chargée de mission précarité étudiante a été nommée en Décembre 2020.
- La cellule précarité, très active pendant le premier confinement du printemps 2020, a été confirmée dans ses fonctions lors du 2<sup>ème</sup> confinement et pour l'ensemble de l'année 2021. Elle doit se coordonner avec les commissions solidarité pilotées par le CROUS BFC dans le cadre de sa politique de site.

## Objectif 5 : poursuivre le réaménagement de la Maison des Étudiants

Malgré son nom, la MDE est encore mal identifiée par les étudiants. C'est dans ce contexte que le projet « L'étudiant, un citoyen engagé » impulsé par le Comité de site bisontin de réaménagement de la MDE a vu le jour. La première phase vient de s'achever après 3 ans d'études et de travaux et a consisté en l'aménagement d'espaces de *co-working* associatifs au sein d'anciens espaces CROUS et Université. L'objectif est désormais que les étudiants s'approprient ces espaces en proposant des animations tout au long de l'année.

### Résultats :

Pour 2020, dépense de 67 043,98 € pour augmenter l'attractivité de la MDE. Cette somme a servi à financer :

- l'installation d'une nouvelle borne d'accueil,
- des nouveaux éclairages,
- des peintures,
- la rénovation du sol,
- le déplacement SSI,
- la mise en place d'une nouvelle signalétique,
- l'achat de meubles pour la salle 200
- et la prise en charge des ateliers « Champs Libre » à destination des étudiants.

## Objectif 6 : développer/sécuriser les missions de Campus Sport

Suite au renforcement des missions du service SUAPS par décret en date de Septembre 2018, une nouvelle organisation de l'UPFR des Sports a été validée par le conseil d'administration du 9 Juillet 2019. Elle conduit à la rédaction de nouveaux statuts pour la composante, destinés à garantir l'autonomie de Campus Sports dans la poursuite de ses missions, sans remettre en question la mutualisation et la co-gestion des moyens humains (particulièrement BIATSS) et des équipements (les infrastructures sportives et matériel pédagogique sportif), entre UFR et Campus Sports.

Ces nouveaux statuts sont à mettre en œuvre dès janvier 2020 afin d'accompagner l'exécution du budget, définie dorénavant à l'aide d'une clé de répartition des charges entre UFR et Campus Sports.

Soutenu par l'attribution de la CVEC, le service Campus Sports a visé en 2020 le développement d'offres innovantes et renouvelées sur les différents sites universitaires (Besançon Bouloie, NFC, Vesoul) particulièrement autour de *l'Outdoor*, un travail partenarial plus important au travers de projets ambitieux (ASUFC, SUMPPS, Service Art et Culture Scientifique, LRSU), la gestion et la dynamisation du sport de haut-niveau (SHNU et Centres d'entraînements), l'accompagnement des

publics à besoins particuliers, l'anticipation de l'arrivée de nouvelles infrastructures sportives supports d'activités et de modalités de pratiques renouvelés (Area Sport) .

### **Résultats :**

Début 2020, le nombre d'inscrits à Campus s'élevait à 6851 étudiants et personnels pour 120 créneaux/semaine. La situation sanitaire ayant largement limitée la pratique sportive, le service des sports a pu mettre en place des créneaux pour les publics spécifiques (dérogations : formation, haut niveau, ordonnance médicale...) assurant ainsi un rôle sanitaire essentiel à l'université (+ de 400 étudiants bénéficiaires et 52 créneaux/semaine de pratiques ouverts)

Durant cette période, les liens avec les services de l'Université et les partenaires extérieurs se renforcent :

avec Campus Santé (SUMPPS) pour le déploiement du sport sur ordonnance.

avec le CROUS BFC : projets de structures sportives sur Besançon (bloc escalade, cross fit) mais aussi sur les sites de Vesoul et Nord Franche Comté (amélioration des conditions de vie étudiante).

avec la Ville de Besançon en accueillant les associations sur nos structures sportives extérieures (GBDH, BesaC...).

Avec les ESR du territoire au travers de nombreuses conventions renouvelées pour permettre une synergie importante (matériel, salles, encadrement, formations) et une offre plus ouverte à tous les étudiants.

De nouveaux statuts du Pôle Sports UFC ont finalement été retravaillés fin 2020 pour coller aux besoins nécessaires d'évolution de Campus Sports au regard de ses missions rendues encore plus essentielles en contexte de crise sanitaire durable. Le vote de ces statuts et leur opérationnalisation aura lieu début 2021.

## **Objectif 7 : rénover et densifier les infrastructures sportives**

Le projet Area Sport de développement des équipements sportifs en libre accès sur le site de la Bouloie, est entré en 2020 dans sa phase opérationnelle : fin des études de conception en Juin 2020 pour l'ensemble des aménagements extérieurs (terrain de Rugby en herbe, piste d'athlétisme, multisport stabilisé, *espace parkour*, *street* et *para-streetworkout*, piste finlandaise) et la maison du sport ; dépôt de permis de construire Août 2020 pour un lancement des travaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et une mise en service au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

### **Résultats :**

Le calendrier est maintenu et respecté en 2020 malgré les aléas et contraintes issues de la crise sanitaire.

### III. Pour une recherche visible et attractive

---

#### Objectif 1 : inciter l'émergence de projets pluri et transdisciplinaires

L'UFC travaille à renforcer les capacités d'action collective et un positionnement international des axes de recherche, des méthodes et des supports de publication. Au-delà du soutien de l'excellence des domaines disciplinaires, ce travail se traduit par un soutien au montage de projets de recherche pluri et transdisciplinaires, à leur soutien dans le cadre des dispositifs UFC Chrysalide et dans les dispositifs régionaux, tels que les appels Amorçage et Emergence. Fortes de ce soutien, les structures fédératives de recherche favorisent les échanges et des séminaires organisés à la croisée des différents domaines disciplinaires se sont installés, permettant de créer des dynamiques nouvelles et de former des groupes de travail pluridisciplinaires.

En 2020, l'UFC a poursuivi le travail avec ses entités et les partenaires impliqués dans le périmètre des agglomérations du pays de Montbéliard et du Grand Belfort autour du projet « Transformation d'un Territoire Industriel ». Ce périmètre a été déclaré « Territoire d'Innovation » par le gouvernement. L'UFC est membre fondateur du consortium, et participe activement grâce à plusieurs projets de recherche transdisciplinaires et multi-partenariaux, tels que la ligne de production digitalisée du Mattern lab (FEMTO-ST), le *Living lab* phytomanagement des sites industriels pollués (Chrono-Environnement) ou encore sur la création d'une filière hydrogène/énergie (FC-LAB).

Dans le domaine santé, un pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique a été créé en 2019 et son premier appel à projets a permis de déterminer en 2020 des premiers projets financés en santé publique.

Par ailleurs, cette dynamique collective se traduit par le travail accompli sur les nouveaux projets EUR dans le cadre d'UBFC. Deux nouvelles Graduate schools ont ainsi été conçues et ont obtenu un avis favorable dans le cadre du PIA3 : TRANSBIO dans le domaine « environnement, aliment et territoire », et INTHERAPI dans le périmètre des disciplines de santé. Ces projets impliquent les collègues de différents domaines, et notamment en provenance de SHS. L'ensemble des 3 EUR (la Graduate school EIPHI existe depuis 2018) compose une offre originale et pluridisciplinaire à l'échelle du site Bourgogne Franche-Comté.

De leur côté, les collegiums UFC ont poursuivi leur travail visant au recueil d'indicateurs en matière de recherche. Ces données seront fort utiles aux Unités de recherche dans la perspective de l'évaluation HCERES dont le calendrier a été décalé d'un an en raison des conséquences de la pandémie (COVID-19).

### **Indicateurs :**

1/ Réunion point d'étapes évaluation mi-parcours HCERES : la modification du calendrier d'évaluation de la vague C n'a pas permis de tenir cette réunion. De premières informations ont été délivrées à l'occasion de la réunion des directeurs d'unités de recherches du 10 décembre 2020.

2/ Réunions de concertation entre collegiums : en dépit de la pandémie, la concertation entre les différents collegiums s'est poursuivie tout au long de l'année, en présentiel ou à distance, atteignant la fréquence de réunions prévue.

## **Objectif 2 : développer l'accompagnement aux plateformes de l'établissement**

L'université de Franche-Comté a poursuivi son travail d'identification et de labellisation de ses plateformes, ce qui a permis d'inclure de nouvelles plateformes. Cette labellisation a permis de répertorier les équipements existants et d'en garantir une meilleure lisibilité et visibilité. Ce travail a permis aux plateformes de l'UFC d'intégrer le COS (conseil d'orientation stratégique) plateformes BFC, dont la mise en place a été assurée en collaboration entre les différents établissements de la Région. Cette mise en place doit se poursuivre et s'achever au cours du premier semestre 2021, afin de permettre une réponse coordonnée, à l'échelle du territoire Bourgogne Franche-Comté, à l'appel à projet régional.

Par ailleurs, la Commission de la recherche a soutenu l'émergence et le renforcement des plateformes de l'UFC grâce à un appel interne « plateformes ». Les dossiers déposés ont été analysés en pleine concertation entre les collegiums et la commission de la recherche.

### **Indicateurs :**

1/ Réunion du groupe de travail intercollegium « plateformes » : le groupe s'est réuni avec succès. Les propositions de classement qu'il a émises ont été validées par la commission de la recherche.

2/ Élaboration d'une feuille de route pour l'accompagnement des plateformes : la feuille de route a été élaborée dans le cadre de la mise en place du COS plateformes BFC.

3/ Réunion pour l'élaboration d'un COS Plateformes Bourgogne Franche-Comté : la mise en place du COS Plateformes BFC a pris un peu de retard en raison de la pandémie. Le processus, bien engagé à la fin de l'année 2020, s'achèvera au cours du premier semestre 2021.

### **Objectif 3 : affirmer les fonctions de l'UBFC dans le champ de la recherche**

Les interactions fortes entre l'UFC et l'UBFC se sont poursuivies en matière de définition opérationnelle pour le portage de projets d'envergure. La collaboration au niveau des services d'appui est engagée, mais la pandémie et les processus électoraux dans les établissements ont fortement ralenti un processus qui a repris avec détermination depuis la fin de l'année 2020, avec la mise en place de la nouvelle équipe. La nomination conjointe, comme vice-présidents recherche d'UBFC, des vice-présidents recherche d'UB et d'UFC favorisera l'accélération de ce mouvement dès les premiers mois de l'année 2021, ce qui permettra d'améliorer la fluidité des actions de suivi administratifs et financiers des projets de recherche, dans le respect du principe de subsidiarité.

Sur les activités liées au suivi du collège doctoral, la direction recherche et valorisation de l'UFC a poursuivi le suivi des actions transférées à l'UBFC, notamment afin d'être un relais avec les financeurs, les laboratoires et les entreprises. Le travail complexe entrepris sur la dotation récurrente des laboratoires s'est poursuivi et affiné, ce qui a permis de stabiliser la dotation accordée à chaque unité de recherche en toute transparence. Par ailleurs, une dotation complémentaire de 10% destinée à compenser des déséquilibres a été octroyée aux unités SHS.

#### **Indicateurs :**

1/ Réunion DU sur la dotation récurrente aux laboratoires : la réunion s'est tenue et les modalités de calcul ont été expliquées aux directeurs d'unités.

2/Réunion groupe de travail dotation : accomplie dans le cadre d'UBFC.

3/ Logigramme commun finalisé UFC-UBFC portant sur l'ensemble des projets de recherche : en cours. Les conditions très particulières à cette année 2020 n'ont pas permis d'achever le travail entrepris.

## Objectif 4 : des collegiums qui ancrent la stratégie scientifique de l'établissement

Créés en 2015, les cinq collegiums couvrent les domaines scientifiques et de formation de l'UFC:

- Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur (SISF) ;
- Sciences de la nature, environnement et territoires (SNET) ;
- Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG) ;
- Sciences de l'homme et humanités (SHH) ;
- Sciences de la santé et du sport (SSS).

Les collegiums ont, pour la troisième année consécutive, coordonné la campagne d'emploi. Cette activité a permis le renforcement du dialogue entre les structures recherche et formation au sein de l'établissement. Les collegiums ont poursuivi la définition et la collecte d'indicateurs commun à tous.

Ces indicateurs permettent un regard analytique sur les différents domaines, ainsi qu'un suivi des activités de formation et de recherche adapté au sein de l'établissement. Ils travaillent par ailleurs à développer des procédures permettant d'émettre un avis scientifique et des recommandations en matière d'évaluation de projets régionaux.

### Indicateurs :

1/ Définition d'indicateurs par collegium ;

2/ Réunion des présidents de collegium ;

3/ Réunion d'évaluation de projets.

Valeurs cibles : 1 = 5 ; 2 = 10 ; 3 = 5

## Objectif 5 : développer l'expertise de soutien à la recherche

La Direction recherche et valorisation de l'établissement a poursuivi sa structuration afin d'apporter son appui à la recherche à l'université. Cette direction créée en 2017, a pu améliorer son expertise et gagner en lisibilité. Elle est désormais structurée en trois pôles portant sur l'ingénierie de projets, le suivi des financements et l'attractivité. Des rencontres régulières, des journées d'informations et des ateliers d'accompagnement se sont tenus en 2020 afin d'apporter leur appui aux chercheurs. Des outils supports, en lien avec les autres éléments précités de stratégie de la recherche ont été consolidés afin d'apporter des réponses opérationnelles performantes. Enfin, les interactions fortes avec les autres services centraux sont établies et permettent une concertation régulière (RH, DAF, DAJ, UBFC). Par ailleurs, le volet valorisation de la direction est en cours de réorganisation après le recrutement d'une nouvelle responsable administrative.

## **Indicateurs :**

- 1/Participation à la réunion DU : la DRV participe à toutes les réunions des DU.
- 2/ Interventions en AG de laboratoire : la pandémie n'a pas permis la tenue de ces réunions et la présence de la DRV.
- 3/ Production d'outil de montage et d'information à destination des laboratoires : en cours.
- 4/Organisation de journée d'information : peu ont été possibles en raison de la pandémie.
- 5/ Réunion d'articulation avec les services centraux supports : peu ont été possibles en présentiel en raison des conséquences de la pandémie. Le contact a été maintenu en permanence en visio-conférence.

## **Objectif 6 : apporter un ancrage pérenne aux relations avec la Suisse**

L'UFC a poursuivi sa volonté de promotion des relations avec la Suisse en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Le collegium franco-suisse SMYLE, projet emblématique qui vise à soutenir la coopération avec la Suisse dans le domaine des microtechniques, a continué ses activités.

La Communauté du savoir, projet cadre sur la structuration des activités recherche et formation dans les établissements de l'Arc jurassien, s'est renforcée et restructurée. Désormais, le projet n'est plus financé sur fonds de projets Interreg, mais sur l'engagement propre des établissements. La structure repose sur un accord de consortium international, et l'UFC a pour ambition de mettre en place à terme une réelle structure internationale sous la forme d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT). Cette architecture permettra à l'ensemble des établissements de définir en commun la nature de leurs relations et de la communauté, ainsi que le lien avec de potentiels autres partenaires, des institutions et des entités publiques et privés. Cet engagement fort des établissements membres renforcera l'identité de la structure comme la possibilité de développer des coopérations et des partenariats.

## **Indicateurs :**

- 1/Réunion des instances décisionnelles ;
- 2/ Accord de consortium ;
- 3/ Actions de sensibilisation auprès des communautés concernées ;

4/ Élaboration d'actions de soutien.

**Valeurs cibles** : 1=6 ; 2=1 ; 3=4 ; 4= 4

**Indicateurs** :

1/Réunion des instances décisionnelles ;

2/ Accord de consortium ;

3/ Actions de sensibilisation auprès des communautés concernées ;

4/ Élaboration d'actions de soutien.

**Valeurs cibles** : 1=6 ; 2=1 ; 3=4 ; 4= 4

## IV. Pour une internationalisation renforcée de l'Université

---

### Objectif 1 : création et mise en place du centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU)

A ce bilan, nous rattachons, les nombreux programmes et actions olympiques initiés à l'Université de Franche-Comté grâce au Centre d'études et de recherches olympiques (CEROU) créé en décembre 2019. Le CEROU est soutenu par le Comité international olympique (CIO), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère des sports, le Comité international des Jeux de la francophonie.

Dès 2020, l'UFC peut présenter les résultats suivants :

- Février 2020 : à l'occasion du lancement de la Semaine olympique et paralympique (SOP), l'Université de Franche-Comté labélisée "Génération 2024", depuis 2019 a multiplié les actions pour développer les valeurs olympiques et faciliter la liaison "lycée-université" par exemple avec les lycées Cournot de Gray, Saint-Paul de Besançon...
- Février 2020 : exposition olympique à la bibliothèque universitaire Science et Sport Claude Oytana avec le soutien de la ligue Bourgogne Franche-Comté du sport universitaire. Le but de cette exposition a été de montrer comment le sport universitaire a eu une place prépondérante dans l'évolution des Jeux olympiques à travers notamment l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble en 1968.
- février 2020 : Conférence organisée par le CEROU au Centre linguistique appliqué de l'Université de Franche-Comté par le Professeur Koichi Wada de l'Université de Ferris à Yokahama (Japon) intitulé "Jigoro Kano et l'olympisme « avec le soutien du Consulat général du Japon de Strasbourg.

UFC Rapport Annuel de Performance - 2019 Page 19 sur 31

- Février 2020 : L'université de Franche-Comté et le CEROU sont sollicités pour participer à l'exposition "Sport et olympisme" organisée par le Comité départemental olympique et sportif. Le CEROU intervient dans le programme "culture sport" de l'INSEP à Paris à travers une conférence/débat intitulé "Les jeux olympiques de l'Antiquité à nos jours « fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO « L'esprit olympique en France » (43 pages). « L'esprit olympique en France » est désormais inscrit à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France.

Le CEROU reçoit, dans ses locaux, depuis novembre 2020 un professeur invité japonais de l'Université de Ferris à Yokohama pour une durée d'une année avec le soutien (bourse) du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté.

Indicateurs :

- Institutions présentes ; - CEROU ; - Label Génération 2024 ; - Parrainage.

Valeurs atteintes en 2020 :

- Accroissement du nombre d'élèves et d'étudiants ;  
- Développement des valeurs olympiques ;  
- Obtention du label.

## **Objectif 2 : développer et pérenniser nos coopérations internationales / identifier des partenariats stratégiques.**

### **• Augmentation des mobilités encadrées en 2020 :**

Cet objectif n'est pas atteint. Les mobilités sortantes sont passées de 340 en 2018-2019 à 321 en 2019-2020 (soit une baisse de 5,6%). Il est toutefois à noter qu'il n'y a jamais eu plus que 340 étudiants sortants. Le chiffre de 321 est plutôt convenable si on le compare aux autres années (308 en 2017-2018, 289 en 2016-2017). La crise sanitaire a eu un impact sur le nombre de mobilités 2019-2020 mais plutôt léger car elles étaient pour la plupart déjà engagées en mars 2020. En revanche, si le chiffre des mobilités sortantes 2020-2021 n'est pas encore définitivement arrêté (certains étudiants hésitent encore à partir), on constate une forte baisse en raison de la crise sanitaire : 143 mobilités à ce jour, soit une baisse de 55% par rapport à 2019-2020). Concernant les mobilités entrantes, elles atteignent 221 étudiants en 2019-2020, soit 1,4% de plus qu'en 2018-2019 (nous avons accueilli 219 étudiants). Le nombre de mobilités entrantes est semblable aux années précédentes : 209 étudiants en 2016-2017, 232 en 2015-2016. Seule l'année 2017-2018 faisait exception avec 295 étudiants venus étudiés à l'UFC. La crise a également eu un impact léger sur les mobilités 2019-2020 puisque les étudiants entrants étaient pour la plupart déjà inscrits à l'UFC en mars 2020. En revanche, en 2020-2021, nous comptons seulement 51 étudiants entrants à ce jour en raison de la crise sanitaire. Certains ne sont pas encore arrivés en France et risquent encore de se désister.

- **Accroissement du nombre d'accords conclus en 2020 par rapport à 2019 :**

16 AIU conclus (portant le nombre d'accords à 97) contre 19 en 2019 (soit une baisse de 15,8%). Cette légère baisse s'explique par l'absence de missions à l'étranger et de participation à des salons en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, l'équipe en charge des accords a été entièrement renouvelée : recrutement de la chargée de coopération européenne en février 2020 et de la chargée de coopération internationale en novembre 2020, avec pour chaque poste une vacance de deux mois. Les accords engageant pour la plupart l'établissement pour une durée de 5 ans, la prospection a été également moins active en raison du changement de gouvernance et donc de politique internationale. L'absence de directeur depuis septembre explique également le nombre d'accords en baisse. Concernant les accords Erasmus la Commission européenne a prolongé la validité de tous les accords Erasmus+ 2020 à l'année 2021-22. Par conséquent, le renouvellement/la renégociation des accords aura lieu en 2021 dès que le nouveau système de signature en ligne fourni par la Commission européenne sera opérationnel. En 2020, 14 nouveaux accords Erasmus+ ont été conclus portant le nombre total à 389 accords Erasmus.

- **Nombre de double diplomations :** 7 doubles diplômes UFC actifs en 2020 + 1 en cours de montage (+2 établis pour le compte d'UBFC, cf. question « nombre de coopération tripartites UBFC/UFC/établissement étranger ») :  
Master ECOM-ALGER délocalisé en République démocratique du Congo  
Double licence en LLCER aux Etats-Unis (Northern Iowa)  
Double Master APAS (Sports) en Colombie (Santo Tomas)  
Double licence LLCER/LEA en Allemagne (Wuppertal)  
Double Master LLCER en Italie (Pavie)  
Double Master MIR (ST) en Colombie (ITM)  
Double licence LEA en Italie (Trento)  
+ Double licence LLCER en Italie (Bergame) dès 2021

### Objectif 3 : synergies en région BFC

- **Nombre d'actions conjointes avec BFC :**

Mission commune UFC/UBFC/CLA en février "Study tour India" de Campus France (étapes à Pune, Ahmedabad, New Delhi) et missions exploratoires de l'Université Mumbai et de l'université Amity Rajasthan à Jaipur ;

Participation du projet manager de l'UBFC EIPHI Graduate School aux 'Rencontres Campus France' virtuelles via l'Université de Franche-Comté

Pas d'autres missions en 2020 en raison de la crise sanitaire et de l'annulation des événements.

- **Nombre de coopérations tripartites UBFC/UFC/établissement étranger :**

5 accords tripartites en vigueur :

Accord échange d'étudiant (Master PICS) en Italie  
Double Master Greem (I-Site UBFC) au Kenya  
Double Master Greem (I-Site UBFC) au Mexique  
Accord-cadre avec le College of Biomedical Engineering, Taipei Medical University (TMU) en Chine/ Taiwan  
Accord-cadre Northwestern Polytechnical University en Chine

6 accords tripartites en cours de montage :

Double Master IoT et échange étudiants EMME avec Russian-Armenian University en Arménie  
Accord échange étudiants en Master EMME avec YEREVAN STATE UNIVERSITY en Arménie  
Accord échange étudiants en Master EMME avec Bauman Moscow State Technical University à Moscou en Russie  
Accord échange étudiants en masters PIC, GREEM, IoT avec SAINT PETERSBURG NATIONAL RESEARCH UNIVERSITY OF INFORMATION TECHNOLOGIES, MECHANICS AND OPTICS en Russie  
Accord échange étudiants en masters EMME avec WAGENINGEN UNIVERSITY AND RESEARCH aux Pays-Bas  
Accord échange étudiants en masters EMME avec l'université d'Antwerp en Belgique.

- **Participation à la NAFSA** : NAFSA n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire

## Objectif 4 : vers une pérennisation de la Communauté du Savoir (CdS)

- **Nombre de réunions des instances de gouvernance**
  - Assemblée Générale (chefs d'établissement + membres de la Commission + bureau de coordination) : 2
  - Commission (vice-présidents et directeurs relations international) : 6
  - Co-présidence (2 chefs d'établissement français et suisse : M. Montavon (UTBM) et Mme Bachelard (HE-Arc) : 1
  - Bureau de coordination (chargés de projet français et suisse) : 1 fois par semaine depuis mai 2020 (car le chargé de projet suisse est arrivé à ce moment-là).
- **Nombre d'actions soutenues**
  - 19 actions (8 stages + 11 projets soutenus) dont 3 qui ont dû être interrompues à cause de la crise sanitaire.
- **Nombre de partenaires ayant rejoint le réseau**

- Aucun nouveau partenaire n'a rejoint le réseau en 2020.
- **Nombre d'actions de sensibilisation auprès des communautés concernées**
  - Deux actions ont été organisées.

## **Objectif 5 : la francophonie et la qualité d'accueil comme vecteurs de la mobilité étudiante**

- **Participation à des manifestations en lien avec la Francophonie :**

Séminaire du CLA sur l'Afrique : Africa 2020 (9/12/2020)

Colloque International – « L'impact de la formation par alternance dans le développement territorial en Afrique : cas de la Mauritanie et du Sénégal » (15/12/2020)

La plupart des événements a été annulée en raison de la crise sanitaire.

- **Établissement, mise en œuvre et suivi d'un plan d'action "Bienvenue en France" :**

Suite à l'obtention du label BEF en juillet 2019, un plan d'action a été établi par la DRIF et le service Qualité-Audit, avec l'aide des référents label et des référents Relations internationales des services et des composantes. Ce plan contient 79 actions, dont 33 réalisées à ce jour, 8 en cours de mise en place pour une réalisation à court terme, 27 à mener à moyen terme (dont 13 en cours), 8 sur le long terme et 3 actions annulées car non pertinentes. Voici quelques exemples d'actions réalisées depuis la labellisation :

- Nomination dans chaque composante d'un référent « Relations internationales » et/ou « Label », point de contact des étudiants internationaux. Il développe des actions et/ou accompagne leur mise en place au sein de sa composante
- Rencontre des directeurs de composante par le Directeur de la DRIF et la responsable du service Qualité-Audit afin de présenter la démarche et d'inscrire le rôle des référents RI/Label dans l'organigramme de chaque composante
- Recrutement d'un agent d'accueil à la DRIF
- Création de formations en anglais à destination des personnels d'accueil et de scolarité
- Traduction en anglais de la plaquette des formations
- Organisation d'une journée d'accueil des étudiants internationaux (mobilité encadrée ou non) dans le Nord Franche-Comté
- Accueil institutionnel des étudiants internationaux en mobilité encadrée et non encadrée dans le cadre de la Nuit des Etudiants du Monde
- Mise en ligne des documents d'accueil en français et en anglais (livrets et informations pratiques) sur une page spécifique du site internet
- Elaboration d'un certificat de scolarité en anglais

- Traduction du cadre des relevés de notes en anglais
- Création d'un site spécifique à destination des étudiants internationaux en anglais « Bienvenue aux étudiants » : <https://bienvenueauxetudiants.org/universite-de-franche-comte-en/>
- Développement de cours en ligne (lié en grande partie à la crise sanitaire)
- Développement de formations en ligne de préparation à la mobilité
- Recrutement de vacataires dédiés à l'accueil des étudiants internationaux dans les composantes ...

Le plan d'action prévoit entre autres :

- La traduction du site internet, des supports de communication, des intitulés d'UE et de cours de l'offre de formation, des relevés de notes et des suppléments au diplôme
  - La création d'un bureau d'accueil multiservices (Crous, CPAM, Préfecture, compagnies locales de transport, banque, CAF ...) si la situation sanitaire le permet
  - Le recensement des personnels parlant une langue étrangère
  - La fiabilisation de la traduction du site dédié aux étudiants internationaux et son alimentation en contenus
  - L'organisation d'évènements d'accueil
  - La création d'une présentation (sur support numérique et papier) des cours dispensés en anglais
  - L'animation du compte de l'université sur France Alumni
- **Promotion des mobilités encadrées vers des programmes francophones dont la mise en œuvre du nouveau programme BVH :**

En 2019-2020, 8 boursiers Victor Hugo ont été financés : 6 bourses prise en charge par l'UFC et 2 bourses financées par Grand Besançon Métropole, pour une valeur de 7071€ chacune. Pour l'année 2020-2021, l'appel à candidatures a été lancé pour un financement à la même hauteur. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'accueillir de nouveaux boursiers. 4 boursiers Victor Hugo 2019-2020 bénéficient ainsi d'une prolongation de bourse pour 2020-2021. L'appel à candidatures pour la BVH 2021-2022 a été envoyé le 15/12/2020 auprès des établissements partenaires de l'université et des espaces Campus France. L'université financera 8 bourses en 2021 ; Grand Besançon Métropole maintiendra le financement de deux bourses

- **Nombre d'accords conclus sur le continent africain :**

10 accords actifs ; 4 accords conclus en 2020 +3 accords actifs au Moyen-Orient ; 0 conclu en 2020

## **Objectif 6 : mobilités européennes, université européenne et nouvelle charte Erasmus**

- **Dépôt d'une nouvelle charte Erasmus :**

La nouvelle charte Erasmus+ 2021-2027 a été déposée en mai et validée fin décembre par la Commission européenne, avec un score de 100/100.

- **Révision de l'ensemble des accords Erasmus et renouvellement / renégociation des accords actifs :**

Comme indiqué dans la seconde question, la Commission européenne a prolongé la validité de tous les accords Erasmus+ 2020 à l'année 2021-22. Par conséquent, le renouvellement/la renégociation des accords aura lieu en 2021 dès que le nouveau système de signature en ligne fourni par la Commission européenne sera opérationnel. Seuls les accords actifs seront renouvelés.

## V. Pour une politique culturelle et de culture scientifique concertée

---

La politique de l'établissement en matière culturelle se fonde sur deux axes : le rayonnement et l'implication des chercheurs dans la compréhension par tous de leurs travaux, et la participation des étudiants comme acteurs et spectateurs. Cette politique assez récente pour l'université (2015) agrège progressivement de nouveaux objectifs tout en continuant à conforter l'existant.

### Objectif 1 : accompagner par la culture scientifique l'émergence d'un quartier de la connaissance sur le site Bouloie-TEMIS

- **Public accueilli à la Fabrikà,**

Cette année, une nouvelle exposition "L'expo de la mort qui tue" a été inaugurée. Malheureusement la Fabrikà a fermé ses portes au premier confinement pour ne les ré-ouvrir que début septembre, avant une nouvelle fermeture lors du 2e confinement. Malgré cela, pendant les semaines d'ouverture, la Fabrikà a pu accueillir 2 848 personnes (1 737 scolaires, 1 111 grand public).

- **Équipes de recherche impliquées dans une exposition**

"L'expo de la mort qui tue" a été conçue grâce à l'aide de nombreux chercheurs de l'université dans des disciplines très différentes. Au total, 8 équipes de recherche ont participé à la conception de l'exposition.

### Objectif 2 : conforter un axe « arts.sciences » dans toutes les actions

- **Nombre de résidences d'artiste**

Habituellement, une seule résidence d'artiste est organisée par an dans un laboratoire. Mais cette année, 2 résidences ont été programmées. Une première dans le laboratoire de mathématiques de Besançon avec Olivier Toulemonde et Xavier Saïk, une autre avec Evelise Millet à ThéMA.

- **Public accueilli lors de l'événement arts sciences**

L'événement art sciences Réseaux programmé initialement en octobre 2020 a été reporté en accord avec la Région BFC. L'événement est aujourd'hui prévu en mai 2021 avec une partie numérique et distancielle et toujours un week-end festif en présentiel (si les conditions sanitaires le permettent). Le travail initié en 2020 sera réinvesti dans l'événement.

### **Objectif 3 : construction d'un écosystème pour l'accès des étudiants à la culture**

- **Partenariats effectifs avec les structures culturelles de la région**

De nombreux partenariats ont été initiés ou prolongés pour la mise en place d'ateliers de pratique artistique ou dans le cadre des appels à projets artistiques. A Besançon, nous travaillons avec Les 2 scènes Hôhophop, le Fonds régional d'art contemporain, le Festival de Musique de Besançon, le Conservatoire du grand Besançon Métropole, la Cie des Martins pêcheurs et le Théâtre EnVie. A Belfort, nos partenaires sont Le théâtre Granit et le Conservatoire de Belfort. A Montbéliard : MA scène nationale, Moulinage Théâtre et la Cie des Lucioles. De nombreux projets sont aussi réalisés avec Radio Campus Besançon.

- **Nombre de nouveaux ateliers de pratique**

7 ateliers de pratique artistique ont été proposés au premier semestre (de septembre à décembre) :

- A Montbéliard, Beatbox et arts plastiques
- A Belfort, Modelage d'argile et stop motion
- A Besançon, atelier Creating coding, écriture, dessin de presse.
- Et en visio : Théâtre

45 étudiants ont suivi les ateliers.

Dans le cadre des appels à projets artistiques (2019-2020) soutenus par l'université de FC et la DRAC : 10 artistes ont été accueillis et 119 étudiants ont participé.

### **Objectif 4 : insuffler davantage de moyens humains dans la formation des chercheurs et doctorants à la culture scientifique**

- **Nombre de doctorants formés et accompagnés**

3 formations ont été proposées aux doctorants en 2020. Média-training en février avec 15 doctorants, Ma thèse en 180 secondes avec 22 doctorants en mars et

l'Expérimentarium en janvier avec 6 doctorants. Une cession de l'Expérimentarium était prévue également en avril à Belfort mais a été annulée.

- **Nombre de chercheuses et chercheurs accompagnés**

Les chercheurs sont accompagnés lors des préparatifs des manifestations, en particulier pour la Nuit des chercheurs. Cette année, le programme de l'opération ayant été grandement modifié, seulement 15 chercheurs ont pu être accompagnés.

La fabrikà a connu plusieurs mois de fermeture. L'événement art-sciences a été repoussé. D'autres opérations ont été annulées (ateliers PEAC à Besançon, dispositif sciences en tout genre, Cybertech...).

Néanmoins, de nombreux projets ont été adaptés pour faire face à la crise sanitaire :

- Une fête de la science hybride avec : 700 élèves rencontré, 220 visiteurs et 555 vues.
- Une Nuit des chercheurs numériques avec : 43 227 vues.

Des projets entièrement nouveaux ont également été initiés :

- Festival du GIF scientifique en mai : 50 803 vues
- Série de vidéo regard de chercheurs sur la pandémie : 11 108 vues
- Série de vidéo 1001 questions : 4 716 vues
- Article web sur l'Expo de la mort qui tue : 10 articles publiés

Par ailleurs, il convient d'ajouter plusieurs séries de chroniques radios sur France Bleu : la science infuse, la chronique de la mort qui tue, made in Franche-Comté ...

Grâce à l'ensemble de ces actions hybrides ou numériques, 111 329 personnes ont été touchées.

## VI. Pour une gouvernance stratégique

---

### Objectif 1 : développer une véritable politique pour l'égalité et la lutte contre les discriminations

L'Université de Franche-Comté a amorcé en 2020 une coordination de ces actions et dispositifs qui se développent autour de cette thématique prioritaire qu'est l'égalité et la lutte contre les discriminations.

- **Charte égalité :**

À l'objectif de création d'une « charte de l'égalité », l'Université a préféré substituer en 2020 la rédaction d'un Plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Adopter en conformité avec le décret du 4 mai 2020, ce plan d'actions couvre la période 2021-2023. Son élaboration est le résultat d'échanges et de propositions issus d'un groupe de travail associant des acteurs de l'université mais également des représentants des personnels élus du comité technique. Le plan a été présenté au comité technique le 24 novembre 2020 et adopté par le conseil d'administration le 14 décembre 2020.

- **Bilan PILE et Livrables :**

Dans le cadre de la clôture du Projet Interrégional Laboratoire de l'Égalité en février 2020, un rapport final fait un état des lieux des livrables réalisés durant les 5 années du projet. Une page sur le site internet de l'UFC permet de recenser tous les livrables développés dans le cadre du projet :

<https://www.univ-fcomte.fr/projet-interregional-laboratoire-de-egalite-pile#.YDNys5NKh0s>

- **Campagnes contre les stéréotypes et le sexisme ordinaire :**

Une campagne contre les stéréotypes et le sexisme ordinaire a été réalisée entre novembre 2019 et février 2020. Cette campagne, sous forme d'affiches, a été diffusée dans toutes les composantes de l'UFC afin de sensibiliser les étudiants et les personnels de l'université.

- **Création de module de formation/sensibilisation à l'égalité professionnelle :**

Le 31 janvier 2020, l'UFC en partenariat avec l'UNIGE, dans le cadre du projet PILE, a mis en place une table ronde sur le thème Les biais de genre lors du recrutement. Quelles solutions pour les atténuer ? Une vingtaine de personnes issues de l'UFC et du monde économique se sont déplacées pour assister aux échanges d'expériences

et d'expertises entre professionnels et universitaires sur les biais de genre lors du recrutement.

Cet évènement a permis le lancement en France de la plateforme [egaliteautravail.com](https://egaliteautravail.com) qui recense des bonnes pratiques managériales en termes de recrutement et d'égalité professionnelle dans les institutions publiques et les entreprises.

- **UE Libre « Parité » :**

3 étudiants ont participé à l'UE Libre Parité et ont été sensibilisé aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes à travers un travail sociologique sur les parcours de femmes chercheuses à l'UFC.

- **Dossiers de labellisation et Participation à la CPED**

Ces deux dernières actions sont reportées à 2021.

## **Objectif 2 : accompagner la démarche qualité en matière de ressources humaines**

La mise en œuvre d'une démarche Qualité de Vie au Travail s'est trouvée grandement affecté par la crise sanitaire. L'université a dû en 2020 se concentrer sur des mesures d'accompagnement de ses personnels, en particulier pendant les périodes de confinement. Cette priorité donnée à l'accompagnement des personnels s'est notamment traduite par la généralisation du télétravail. L'université s'est dotée d'une délibération relative à la mise en place du télétravail ponctuel. L'accompagnement des personnels s'est également traduit par la mise en place de webinaires destinés à l'adaptation du travail en cette période de crise (une dizaine de webinaires, par exemple sur le confinement et santé mentale les 24 et 30 avril 2020, ou encore sur l'ergonomie et le télétravail le 17 décembre 2020). D'autres webinaires ont concerné plus spécialement les enseignants devant faire face à l'hybridation de leurs cours (une dizaine de webinaires également, sur les principes de l'enseignement à distance et sur ses modalités pratiques). Il a fallu par ailleurs déployer toutes les précautions sanitaires requises lors du retour au travail sur site.

Malgré ce contexte particulier, l'Université a pu poursuivre son travail de lutte contre les risques psychosociaux (RPS). La démarche HRS4R est également une priorité maintenue, avec l'entrée dans la phase de renouvellement du label.

- **Constitution d'un comité QVT, détermination des indicateurs pertinents et élaboration d'un programme d'action**

Ces actions sont reportées en 2021.

- **Plan de lutte contre les risques psychosociaux**

L'Université a continué son travail de lutte contre les risques psychosociaux en s'appuyant sur son CHSCT. Après concertation avec les syndicats, le choix s'est porté sur une activation de la commission RPS du CHSCT, plutôt que la constitution d'un comité de suivi ad hoc.

Les travaux de la commission RPS ont démarré à la mi-2020. Il s'est agi de reprendre point à point le précédent plan d'actions de 2016 pour en faire le bilan et préparer un projet d'actions à venir. 5 axes ont été retenus :

- Organisation du travail
- Transmission des informations
- Formation
- Environnement du travail
- Accueil des nouveaux arrivants

4 réunions de la commission se sont tenues les 17 juillet, 3 novembre et 8 décembre 2020 et 14 janvier 2021. Les conclusions ont ensuite été présentées à la réunion du CHSCT du 28 janvier 2021.

- **Démarche HRS4R**

La démarche d'excellence en matière de ressources humaines incarnée par le label HRS4R s'est poursuivie. L'année 2020 a été marquée par l'entrée dans une nouvelle phase d'analyse des écarts pour l'élaboration du projet 2022-2025. La communication interne a été privilégiée : la présentation du label, ainsi que ses échéances et travaux à venir, a été effectuée auprès de 8 instances à l'automne 2020 afin d'en informer la communauté universitaire. Par ailleurs, les laboratoires ont été sollicités pour préparer le nouveau plan d'actions ; de leurs contributions émanent 95 propositions d'actions.

Le taux de réalisation des actions est de 71 %. Il est inférieur à la valeur cible de 80 %. Toutefois, non encore consolidé, il devrait faire l'objet d'une réévaluation à la hausse début 2021.

### **Objectif 3 : conforter une politique au service des personnes en situation de handicap**

Dans le cadre de la politique RH au service des personnes en situation de handicap, la nomination d'une référente handicap pour l'établissement a permis de coordonner toutes les actions qui visent à améliorer le recrutement, l'accueil, le droit des personnes dans cette situation, les aménagements de poste, le maintien dans l'emploi et l'accessibilité. Le travail s'est poursuivi pour l'élaboration d'un schéma directeur du handicap, et pour faire progresser le taux d'agents reconnus en situation de handicap.

- **Le schéma directeur du handicap**

L'université de Franche Comté est engagée dans l'élaboration de son schéma directeur du handicap. Pour cela le groupe de travail ad hoc est constitué et s'est réuni à deux reprises. Ses travaux doivent se poursuivre et seront soumis aux instances en 2021. L'adoption du schéma directeur est ainsi reportée à la mi-2021.

Le schéma directeur se structure autour de 5 axes :

- Consolider l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, favoriser leurs accès à la vie étudiante
- Recrutement et accompagnement des personnels en situation de handicap
- Formation et recherches concernant le handicap
- Accessibilité numérique et du bâtiment
- Sensibilisation et formation

- **Taux d'agents RQTH**

L'université communique chaque année via son livret d'accueil autour du handicap. Un correspondant handicap est nommé et identifié. Il accompagne les personnels recrutés au moment de la prise de poste, ainsi qu'au cours du parcours professionnel.

Un listing des personnels en situation de handicap est tenu à jour. Une rencontre annuelle est proposée à chaque agent avec le correspondant handicap afin de faire un point concernant les besoins et les attentes.

Durant la période de crise sanitaire, l'université a facilité le travail à distance par l'acquisition de matériel adapté (sièges ergonomiques, ordinateur double écran, souris ergonomiques...).

Une réflexion demeure en cours concernant un projet de conventionnement avec le FIPHFP

Actuellement, l'université compte 110 personnels en situation de handicap, pour un taux de 4,6%. La valeur cible de 4,5% est donc atteinte.

## **Objectif 4 : stratégie de développement des compétences**

Les différentes actions prévues en 2020 pour le développement des compétences, tant pour les BIATSS que pour les enseignants-chercheurs ont été également fortement affectées par la crise sanitaire. Toutes les actions n'ont pas pu être menées à bien et des reports sur l'année suivante ont eu lieu. C'est par exemple le cas des formations « accueillir les étudiants en anglais » : reporté de novembre 2020 à mars 2021.

- **Les axes de la stratégie pour les enseignants-chercheurs :**

- Nombre de MCF concernés par la formation statutaire :

14 nouveaux MCF stagiaires pour 2020/2021

- Congé pour projet pédagogique :  
Une seule demande reçue (PRCE CN). Une suite défavorable lui a été réservée.

- **Les axes de la stratégie pour les agents BIATSS**

- Accompagnement des personnels :  
4 bilans professionnels en 2019/2020, 6 bilans professionnels en 2020-2021 (en cours)  
3 coachings individuels (2020)  
1 bilan de compétence (2020)  
Bilans managériaux : 7 personnes ont pu bénéficier de deux journées ½ de formation en groupe

## **Objectif 5 : poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement**

L'année 2020 aura été marquée par cet événement inattendu qu'a été la pandémie de COVID-19. Comme pour toute la société, les conséquences directes et indirectes, en particulier les périodes successives de confinement, ont largement impacté la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement de l'établissement. Ainsi, bien qu'un certain nombre d'opérations planifiées dans le PAP 2020 aient pu être réalisées en dehors de ces périodes, ou menées en temps masqué, une partie des opérations n'aura pas pu débuter ou aboutir en cours d'année 2020. L'activité de la direction du patrimoine immobilier a aussi été perturbée par des obligations imposées par la gestion de la crise sanitaire, et en particulier pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires successifs. Enfin, l'activité de la deuxième moitié de l'année a été fortement impacté par la mobilisation conséquente de l'établissement qu'a nécessité la préparation de la réponse aux appels à projet du volet immobilier public du plan de relance de l'État, et du plan d'accélération à l'investissement régional du conseil régional,

Précisons dès ce stade qu'aucune opération ponctuelle ou programmée n'a été impactée au point d'être annulée, comme en témoigne le PAP 2021 avec la reprogrammation de la plupart des opérations impactées.

La mise en œuvre du contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020 et des contrats territoriaux bisontins et nord-Franc-Comtois, qui avaient été envisagés dans le PAP 2020, ont pu se poursuivre, bien qu'à un rythme amoindri.

Malgré un desserrement des contraintes calendaires des contrats territoriaux dont les échéances ont été décalées d'un an, et malgré les renouvellements des exécutifs de l'Université et des agglomérations, rendant difficile les phases de validations par comités de pilotages prévues dans nos processus, leur préparation s'est poursuivie tout au long de l'année aux côtés des maîtrises d'ouvrages déléguées à un rythme soutenu tant sur Besançon que sur le Nord-Franche-Comté. Seuls les études-travaux prévus sur le site Montbéliardais ont dû être décalés d'une année complète.

Concernant le CPER, la restructuration des salles d'enseignement de l'aile L du bâtiment propédeutique a pu être réalisée, et la réception faite fin début septembre. Le bâtiment K a fait l'objet du désamiantage de son 4ème étage, de la réfection complète du sanitaire du hall et de la refonte du SSI. L'opération Arsenal N s'est poursuivie sous maîtrise d'ouvrage rectorat. Le concours d'architecte a été fructueux fin 2020. Cependant, la coordination temporelle souhaitée entre la relocalisation des étudiants dans des locaux temporaires en début de semestre, suivi du désamiantage des locaux puis du démarrage des travaux n'a pu être garantie en septembre 2020 compte-tenu des aléas induits par le premier confinement sur les modalités d'enseignements comme sur la capacité à mobiliser les entreprises. Cette chaîne d'opérations n'a pu démarrer et se trouve donc décalée à l'année 2021. Enfin, le projet écocampus NFC s'est poursuivi lui aussi avec l'avancée des études de conception par les maîtrises d'ouvrages déléguées sur le site de Belfort. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Marc Bloch, prévus pendant les congés d'été 2020 et 2021, ont été regroupés et seront réalisés en 2021.

Les opérations programmées de rénovation des toitures, très dépendantes des disponibilités des entreprises, n'a pu se faire au rythme espéré. Cependant, la partie contemporaine de la Maison de l'Université surplombant le service BIATSS a pu être réalisée. Les autres toitures prévues sur 2020 ont été reportées sur l'année 2021 dans le cadre d'un projet d'ensemble.

Lors du premier confinement, et à l'issue de celui-ci, la direction du patrimoine a été fortement mobilisé sur l'adaptation des bâtiments aux contraintes COVID et aux protocoles sanitaires à mettre en œuvre.

- Adaptation des sanitaires et accueils : installation de différents distributeurs de savon et serviettes papier, déconnexion de sèche-mains électriques, affichage de recommandations internes des gestes barrières...
- création de "kits de survie" agents de maintenance (boîte à "outils" individuelle anti covid (masques, mouchoirs, lingettes, sacs poubelles, visière, désinfectant de surface en pulvérisateur et solution hydroalcoolique...)
- gestion des stocks solution hydroalcoolique, masques de l'UFC
- transfert de stocks matériel de protection UFC sur centres médicaux bisontins (Ehpad St Ferjeux, clinique Tilleroyes), mise à disposition de poubelles pour des besoins ponctuels à l'occasion d'examens, fourniture de "rubalise" pour sectorisation d'espace de tests Covid

- mise en application et suivi des règles de l'OPPBTP sur nos chantiers en cours, traités en régie ou par entreprises
- estimation des besoins sur le campus Bouloie Témis du nombre de sas d'entrée permettant de limiter les contacts par les visiteurs.

Enfin, une conséquence indirecte de la crise sanitaire est venue impacter fortement l'activité du deuxième semestre 2020 : A l'issue de la première période de confinement, pour aider à surmonter la crise la plus importante de notre histoire moderne, le gouvernement a décidé d'investir massivement dans un plan de relance économique se montant à 100 milliards d'euros, dont 40 milliards provenant de l'Union Européenne. L'objectif de ce plan est de soutenir des secteurs économiques fortement touchés tel que le BTP en injectant des subventions importantes pour la mise en œuvre rapide de chantiers. La volonté d'amplifier et d'accélérer la transition écologique a amené le gouvernement à consacrer 6,7 Milliards d'euros à la rénovation énergétique des logements, et 4 Milliards d'euros pour l'immobilier public.

Un travail préalable entre la CPU et le MINEFI, auquel l'UFC a contribué, a montré l'intérêt et l'efficacité de flécher spécifiquement une partie de cette enveloppe pour le parc immobilier de l'ESRI, via un appel à projet spécifique visant plus particulièrement les opérations à forte valeur ajoutée en termes d'efficacité énergétique. L'Université de Franche-Comté développant un concept de campus éco-responsable et énergétiquement efficace dans le cadre du projet Ecocampus Nord Franche-Comté, l'établissement s'est positionné très fortement sur cet appel à projet pour, à la fois, renforcer et accélérer la mise en œuvre d'écocampus nord-Franche-Comté, mais aussi étendre progressivement cette démarche de rénovation / réinvention à l'ensemble de son patrimoine immobilier, notamment au campus de la Bouloie, et dans le campus de la boucle du Doubs (bâtiment N de l'Arsenal).

Parallèlement, la région Bourgogne-Franche-Comté a décidé la mise en œuvre d'un plan d'accélération régional qui viendra, entre autre, accompagner les grands projets de l'Université via un abondement de plusieurs millions d'euros.

Dans nos réponses à ces appels, nous avons voulu montrer que l'établissement ambitionne de transformer encore plus en profondeur ses campus, qui doivent devenir des Smart Campus écologiques, intelligents et connectés capables de relever les défis des transitions énergétiques, environnementale et numérique.

De plus, l'UFC entend s'inscrire dans la démarche PEEC 2030 et participe déjà aux groupes de travail mis en place par la Conférence des présidents d'universités. Le Plan d'efficacité énergétique des campus français à horizon 2030 (PEEC 2030), entend promouvoir une « trajectoire ambitieuse et volontariste de réduction des consommations d'énergie et des émissions carbone », en mettant à la disposition des universités expérimentant la démarche une méthodologie et des solutions innovantes. L'enjeu pour l'université est d'expérimenter, à horizon 1 à 2 ans, un modèle de

rénovation énergétique répliquable et budgétairement soutenable, à déployer progressivement à plus grande échelle, en allouant les économies réalisées au financement de nouveaux cycles d'investissements de performance énergétique.

C'est donc un groupe projet complet qui a été formé et mobilisé pendant plusieurs mois afin de mener ce gros travail stratégique, mais aussi d'ingénierie technique, financière et de planification qu'aura nécessité la préparation de la réponse à ces appels à projet. Au total ce sont 25 dossiers déposés par l'Université de Franche-Comté, sur Besançon et le nord-Franche-Comté pour 67.5 M€ sollicités, allant des grandes opérations de réhabilitations immobilières à des petites opérations ponctuelles mais efficaces, en passant pour de l'outillage permettant le suivi et le pilotage des fluides. Quatre auront été retenus par France Relance pour 28,5 M€ (Métrologie B, Learning centre bouloie T2, Arsenal N, bornes IRVE Belfort) et 2 pour le plan d'accélération régional pour 3,8 M€ (Bâtiment F et C Belfort).

## **Objectif 6 : Transformation numérique, conforter les systèmes d'information**

### ***SIHAM***

Afin d'accroître l'efficacité et la qualité de la gestion des ressources humaines, l'UFC migre son SIRH vers le logiciel SIHAM de l'AMUE.

Siham est un logiciel de gestion des ressources humaines intégré, basé sur la solution HR Access, éditée par Sopra HR.

Siham apporte les outils permettant :

- De fiabiliser et de sécuriser les processus de gestion et de paye en les encadrant mieux par la réduction des saisies redondantes, l'homogénéisation des pièces et l'harmonisation des pratiques,
- D'optimiser les ressources par les fonctionnalités avancées de pilotage de la masse salariale et de GPEEC, notamment, d'accompagner les évolutions des organisations à l'exemple de la gestion intégrée, de la gestion décentralisée ou encore de la fusion ou du regroupement de structures.

L'installation et la mise en production de l'application prendra plusieurs années. En 2021, des réunions seront prévues afin de planifier le déploiement de cette application pour les années futures.

### ***Messagerie UFC : renouvellement de l'infrastructure***

L'infrastructure matérielle (serveurs physiques et baies de disques) utilisée principalement pour la messagerie des personnels et des étudiants de l'université, a été mise à jour en 2020. Ainsi, le matériel et les logiciels sont à jour pour supporter la quantité de mail qui ne cesse d'augmenter avec le temps.

### ***Mise en conformité du réseau capillaire et réseau sequanet resubie***

Le Data Centre Régional (DCR) de Bourgogne-Franche-Comté est un projet qui vise à centraliser l'ensemble des ressources physiques informatiques et de calcul, sur le territoire régional pour l'ensemble de la fonction publique (ce qui implique la disparition à terme des salles machines locales). Ce DCR localisé à Dijon a été labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation. L'accès à ce DCR nécessite de revoir les interconnexions réseau à tous les niveaux :

- Les réseaux d'accès régionaux (SEQUANET en Franche-Comté et RESUBIE en Bourgogne) ;
- Les réseaux de collecte des établissements d'enseignement supérieur interconnectés à ces réseaux d'accès régionaux ;
- Les réseaux capillaires des bâtiments (réseau cuivre entre la salle réseau du bâtiment et la prise réseau du bureau de l'utilisateur).

Dans la perspective d'un étagement correct des débits, la base des débits pour les réseaux régionaux serait du 100 Gbit/s ; celle des réseaux de collecte universitaires se situerait entre 10 à 100 Gbit/s et celle des réseaux capillaires serait à 1 Gbit/s.

### ***Composant réseau Firewall***

Le firewall précédent n'était plus en mesure de répondre au trafic qui croît sans cesse. Ainsi nous l'avons actualisé afin de répondre aux nouvelles normes. La nouvelle configuration permet :

- Exploiter au mieux les logs (entrant et sortant de l'UFC) ;
- Des modes de filtrage et de détection (sécurité) dans les règles de l'art ;
- La connectivité réseau en 10Gbps ce qui est indispensable aujourd'hui pour l'UFC et ses besoins.

### ***Scanner sécurité réseau***

La sécurité des SI sur nos infrastructures UFC a été consolidée en termes d'analyses et de veille. Nous avons complété les processus SSI de base Renater en acquérant en local une solution de gestion et d'évaluation des vulnérabilités flexible, précise et nécessitant peu de maintenance, qui apporte de solides améliorations en matière de sécurité SI telles que :

- Analyser continuellement les vulnérabilités des réseaux et des applications, cette solution serait installée en interne et devra scanner jusqu'à 2500 adresses IP/jour.
- Usage multi-sites, il est possible de positionner plusieurs scanners simultanément sur plusieurs sites.
- Mises à jour quotidiennes et méthodes de test spécialisées permettant de détecter 99,99% des vulnérabilités détectables.
- Capacité de *reporting* en produisant des rapports différentiels et de remédiation ; Options de création de rapports flexibles et axées sur les données pour responsabiliser les équipes de correction.

- Possibilité de déléguer des tests à des correspondants pour les zones qui leur sont dédiées.

Cependant, il faudra continuer de sécuriser certaines applications sensibles pour l'université. Les besoins en numérique sont toujours plus grand et nous poursuivrons les efforts d'améliorations des systèmes d'informations dans les années à venir.

L'Université de Franche Comté en 2020, dans le contexte d'une transition démocratique particulièrement longue couplée à une crise sanitaire exceptionnellement grave, a poursuivi les projets prévus et engagés.

Elle a su parallèlement faire face aux exigences induites par cette même crise sanitaire tant pour ce qui était de l'adaptation de son outil de formation et de ses conditions d'accueil que pour ce qui relevait de la prise en charge des difficultés rencontrées par ses personnels et ses étudiants.

2021 verra la poursuite des efforts engagés, notamment en matière de formation des étudiants et de gestion du potentiel humain mais également en matière immobilière, tout cela dans le respect du contrat d'établissement et en cohérence avec l'écosystème ESR de Bourgogne Franche Comté (UBFC et ISITE).